



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 août 2018
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie

I. Introduction

1. Soumis en application du paragraphe 28 de la résolution [2408 \(2018\)](#) et du paragraphe 55 de la résolution [2431 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité, le présent rapport rend compte de l'application de ces résolutions et notamment de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Il porte sur les principaux faits survenus en Somalie au cours de la période du 25 avril au 22 août 2018.

II. Situation politique et économique et conditions de sécurité

A. Évolution de la situation politique

2. L'investiture, le 10 mai 2018, du nouveau Président de la Chambre du peuple, Mohamed Mursal Sheikh Abdirahman, élu en avril, a marqué la fin de l'impasse politique des mois précédents. À son investiture, M. Mursal a énoncé les priorités de la Chambre, sur le plan législatif, y compris la mise en place d'un cadre juridique en vue d'élections multipartites, une loi sur les relations intergouvernementales et l'achèvement de l'examen de la Constitution fédérale provisoire. La Chambre a marqué une pause le 9 juillet et reprendra son activité parlementaire le 10 septembre.

3. Le Conseil national de sécurité, constitué de dirigeants du Gouvernement fédéral et des États fédérés, s'est réuni à Baidoa du 3 au 5 juin. Il est parvenu à un accord politique de principe sur un modèle électoral fondé sur la représentation proportionnelle et des listes bloquées ainsi que sur la propriété, l'administration et le partage des recettes tirées du pétrole et des minerais. À la réunion, les États fédérés se sont dits inquiets que le Gouvernement fédéral persiste à ne leur attribuer aucune ressource. Avant la réunion du Conseil national de sécurité, les présidents des États fédérés avaient tenu du 3 au 16 mai à Baidoa la deuxième réunion du Conseil de coopération entre les États. Tout en se félicitant du plan de transition et en constatant des progrès sur le plan des élections et du partage des ressources, ils ont exhorté le Gouvernement fédéral à soutenir les forces régionales et se sont déclarés désireux de conserver le droit de chercher un appui externe.

4. Le 16 juin, le Premier Ministre éthiopien, Abiy Ahmed Ali, a effectué une première visite officielle à Mogadiscio, qui a débouché sur un engagement commun des deux pays en faveur d'un resserrement de la coopération, y compris des investissements conjoints dans quatre ports de Somalie. La libération le 28 juin du



haut commandant du Front national de libération de l'Ogaden, arrêté en Somalie et transféré en Éthiopie le 28 août 2017, a donné une nouvelle preuve de l'amélioration des relations entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Encouragé par cette évolution, le Président de Somalie, Mohamed Abdullahi « Farmajo », s'est rendu à Asmara pour la première fois, sur l'invitation du Président de l'Érythrée, M. Afwerki. Le 30 juillet, les deux chefs d'État ont décidé d'établir des liens diplomatiques et de promouvoir les relations bilatérales.

5. À Galmudug, le clivage s'est accentué parmi les dirigeants entre, d'une part, le Président de l'État, Ahmed Duale Gelle « Haaf » et son Premier Ministre Mohamed Shakir et, d'autre part, le Vice-Président Mohamed Hashi Abdi « Arrabey » et le Président de l'Assemblée de l'État, Ali Gaal Asir, à la suite d'un différend sur l'application de l'accord sur le partage du pouvoir, signé à Mogadiscio le 6 décembre 2017. Ils se sont dits préoccupés que la nouvelle Assemblée ne respecte pas l'équilibre entre les clans régionaux et que la nouvelle Constitution de l'État comporte plusieurs articles litigieux. Le Vice-Président de l'État est resté à Cadaado, ce qui a entretenu une structure de gouvernance parallèle, tandis que le Président Haaf et le Premier Ministre administraient les affaires depuis Dhuusamarreeb, la capitale officielle. Le 13 juillet, le Président de la Somalie a facilité à Mogadiscio les pourparlers entre les deux parties, qui sont parvenues à une entente mutuelle sur la nécessité de respecter l'accord de partage du pouvoir. De nouvelles négociations ont été menées sous l'égide du Gouvernement fédéral. Le 22 juillet, mon Représentant spécial pour la Somalie et le Commissaire de la Police somalienne se sont rendus à Gaalkacyo où la prise en mains par la Somalie du processus de paix, l'organisation de patrouilles conjointes de police à Gaalkacyo et les travaux du comité pour la paix, composé de chefs de clan influents et de représentants de la société civile, ont concouru à instaurer la paix et à rétablir la sécurité.

6. Entre-temps, les tensions politiques entre le Président du Djoubaland Ahmed Mohamed Islam « Madobe » et le Gouvernement fédéral ont subsisté. Le 13 juillet dans le Bas-Djouba, le nouveau commandant de la 43^e division de l'Armée nationale somalienne, le général Ali Mohamed Mohamoud « Bogmadow », s'est vu refuser l'accès à Kismayo par l'administration du Djoubaland, qui a contesté la nomination par le Gouvernement fédéral du général, au motif qu'elle n'avait pas été consultée. Le 14 août, le nouveau commandant de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité chargé du Djoubaland et son adjoint se sont également vu refuser l'accès à Kismayo et ont été refoulés pour la même raison.

7. Les rivalités politiques se sont intensifiées dans l'État du Sud-Ouest, en prévision de l'élection présidentielle qui s'y tiendra le 17 novembre 2018. Les blocs de l'opposition se sont déclarés inquiets de l'intention manifestée par le Président de l'État du Sud-Ouest, Sharif Hassan, de tenir l'élection à Baraawe (région du Bas-Chébéli) plutôt qu'à Baidoa (région de Bay), siège actuel de l'administration, et ont prévenu que le changement de lieu pourrait scinder en deux l'Assemblée nationale et mener à des élections parallèles. Tenant compte de ces préoccupations, le Président de l'Assemblée de l'État a affirmé que l'élection se déroulerait à Baidoa ; il a demandé l'aide de l'ONU et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) en vue d'une formation et de la fourniture de logements provisoires aux unités de police chargées d'assurer la sécurité du processus. Le Président a également déclaré qu'il désignerait un comité électoral, composé de membres de l'Assemblée de l'État, pour élaborer un règlement intérieur et superviser les élections.

8. La reprise des pourparlers entre le Gouvernement fédéral et le « Somaliland » n'a que faiblement progressé. Le transfert intégral, le 30 juin, du contrôle de l'espace aérien, du bureau de l'Organisation de l'aviation civile internationale de Nairobi à Mogadiscio, et l'objection du Gouvernement fédéral à la lettre aux donateurs, au sujet

de l'arrangement spécial concernant le « Somaliland » (mis en place en 2013) ainsi que le Pacte pour la Somalie, visant à garantir l'attribution d'un certain appui international au « Somaliland », a élargi le fossé entre les deux parties. Le 1^{er} juillet, lors des célébrations de la cinquante-huitième Journée d'indépendance, le Président Farmajo a renouvelé son appel en faveur de pourparlers entre la Somalie et le « Somaliland ».

9. Le Gouvernement fédéral, la Suède et l'Union européenne ont organisé à Bruxelles, les 16 et 17 juillet, le Forum de partenariat sur la Somalie avec des représentants de 58 pays et de six organisations internationales. Il a eu pour principaux résultats l'adoption de la feuille de route politique pour la Somalie par les partenaires internationaux, l'appui au plan de transition, l'approbation du cadre de responsabilité mutuelle actualisé et le soutien aux mesures prises par la Somalie pour renforcer sa résilience face aux chocs humanitaires, comme dans le cadre de la stratégie de relèvement et de résilience. Les participants ont souligné qu'il importait de mettre la dernière main au modèle électoral et de progresser en vue d'achever l'examen de la Constitution, de garantir une plus grande participation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés à la vie politique et de renforcer la confiance par la réconciliation. Au cours d'activités parallèles, la question du déplacement et des solutions durables à envisager a été abordée, tout comme celles des femmes et de la paix et de la sécurité et des mécanismes de financement innovants aux fins du développement. Le Forum a décidé de se réunir à nouveau au début de 2019.

B. Évolution des conditions de sécurité

10. Dans l'ensemble, les conditions de sécurité sont demeurées précaires et imprévisibles. Les Chabab ont continué de mener des attaques sur l'ensemble du territoire somalien ; d'autres attaques ont été également signalées de la part d'éléments qui seraient rattachés à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). La période du ramadan a connu moins d'incidents de sécurité que lors des années précédentes. Quelques assassinats ciblés et des attaques éclairs contre des bases de l'Armée nationale somalienne par de petits groupes à Mogadiscio et sur une plus grande échelle dans d'autres régions ont cependant été rapportés.

11. La montée des tensions entre le « Somaliland » et le Puntland a débouché sur des flambées de violence les 15 et 24 mai, près de Tukaraq, dans la région contestée de Sool. Les affrontements militaires ont fait plusieurs victimes et entraîné le déplacement de quelque 15 000 civils. Avec le déploiement de grande envergure des forces de sécurité et des milices et les propos provocateurs tenus par les dirigeants du « Somaliland » et du Puntland, la situation a continué d'être extrêmement précaire. Depuis le 28 mai, plusieurs manifestations se sont déroulées dans les régions de Sool et de Sanaag contre le gouvernement du « Somaliland ».

12. Le 1^{er} juillet, cinq obus de mortier sont tombés près du portail Al-Jazeera à l'aéroport international de Mogadiscio, faisant cinq morts et 19 blessés parmi les civils. Les Chabab ont revendiqué la responsabilité de l'attaque, disant qu'ils visaient l'aéroport. Ils ont mené des attaques pendant la Journée nationale d'indépendance de la Somalie, alors que des mesures de sécurité renforcées avaient été mises en place dans l'ensemble de la capitale, démontrant ainsi qu'ils continuaient d'avoir des moyens opérationnels. Le 26 juillet, le Cabinet a assigné les tâches de sécurité à Mogadiscio au Contingent du 14 octobre, qui est sous le commandement de la police fédérale et qui a été constitué au lendemain de l'attaque du 14 octobre 2017 à Mogadiscio.

13. Le 7 juillet, deux voitures piégées ont explosé à Mogadiscio à proximité d'un bâtiment qui abrite à la fois le Ministère de la sécurité intérieure et le Ministère de

l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation. Les Chabab ont revendiqué la responsabilité de l'attaque qui a fait sept morts, dont trois hauts fonctionnaires du Ministère de l'intérieur, et 27 blessés, et entraîné la destruction du bâtiment.

14. Le 14 juillet, les Chabab ont cherché à attaquer un autre complexe proche de l'hôtel SYL et du Jardin de la paix à Mogadiscio, où se trouve le principal poste de contrôle à l'entrée de Villa Somalie. Les Chabab ont affirmé que l'attaque visait ce bâtiment. L'attentat, perpétré à l'aide de deux voitures piégées et de trois tireurs, a fait six morts. L'hôtel SYL où s'était installé à titre provisoire le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, a également été très endommagé.

15. Des éléments pro-EIIL ont également revendiqué trois assassinats à Mogadiscio en mai, et six attaques en juin, dont l'une perpétrée à l'aide d'un engin explosif improvisé téléguidé, qui ont fait trois morts parmi les soldats à Mogadiscio et cinq autres dans d'autres régions du pays. Dans le Puntland, des attaques des Chabab ou d'éléments pro-EIIL contre les forces de sécurité somaliennes se sont poursuivies dans la région de Bari. Le 29 mai, des éléments pro-EIIL et la Police nationale se sont affrontés dans le village de Canjeel, près de la localité de Qandala, dans la région de Bari. Les échanges de tirs se sont poursuivis jusqu'à ce que les combattants pro-EIIL battent en retraite dans la montagne au nord de Canjeel.

16. Le 2 mai, deux agents internationaux du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), un homme et une femme, ont été enlevés à leur bureau à Mogadiscio par des éléments armés non identifiés. L'homme a été relâché peu après mais la femme aurait été emmenée dans un secteur près de la localité côtière de Hobyo (région de Mudug). Le CICR a donc réduit ses activités en Somalie à compter du 30 juillet et continue de négocier la libération de l'agente.

17. Dans les régions du Bas-Chébéli, du Bas-Djouba et de Gedo, les opérations visant les Chabab se sont poursuivies. Le 24 mai, 10 militants Chabab ont été tués à la suite d'un raid aérien près du district d'Afgooye. Le 9 juin, l'Armée nationale somalienne, l'AMISOM et les forces américaines, qui se trouvaient à un poste avancé près du camp de Sunguni dans la région du Bas-Djouba, ont été attaquées par les Chabab. Le 23 juillet, ceux-ci ont organisé à l'aide de voitures piégées une attaque complexe contre la base de Sunguni à Baar-Sunguni (région de Bas-Djouba). Le nombre exact de victimes n'a pas pu être déterminé mais d'après certaines sources, quatre soldats somaliens et huit militants Chabab auraient été tués.

18. Les violences interclaniques se sont poursuivies dans toute la Somalie. Le 9 mai, dans le district de Ceel Afweyn (région de Sanaag), des affrontements entre la fraction Habar-Jeclo de Biciidle et la fraction Habar Younès de Saad Garaad Dhidhin ont fait au moins 12 morts. Le Président du « Somaliland » a publiquement appelé au règlement du litige par le dialogue. Les accrochages entre les forces de sécurité somaliennes se sont poursuivis et ont été signalés principalement à Mogadiscio et dans la région de Hiraan. Des attaques qui auraient été commises par les Chabab, en particulier des assassinats ciblés, se sont multipliées dans la région contestée de Sool, probablement à la suite de l'exploitation par les Chabab du conflit de Tukaraq pour étendre leur présence dans le « Somaliland » et dans le Puntland.

19. Le 4 août, à Laascaanood (région de Sool), des inconnus ont tiré sur une agente de l'Organisation mondiale de la Santé devant son domicile ; elle a été hospitalisée.

C. Évolution de la situation économique

20. Après avoir procédé à l'évaluation de l'effet de la sécheresse et des besoins, le Gouvernement fédéral et les partenaires internationaux ont préparé la stratégie de

relèvement et de résilience, qui a été présentée au Forum de partenariat sur la Somalie. Le Gouvernement fédéral est à la tête des efforts visant à renforcer la résilience, à diversifier l'économie, à promouvoir des investissements adaptés au climat et à atténuer les risques liés aux investissements. Le Forum a constaté qu'il fallait des modèles de financement novateurs et a tenu compte du rôle que les institutions de financement du développement pourraient jouer pour appuyer la reconstruction et le relèvement de la Somalie.

21. La Banque centrale de Somalie a exécuté le premier volet de la feuille de route en vue d'une réforme monétaire globale et cherche à présent un appui financier en vue de l'émission du shilling somalien avant le mois d'avril 2019. Le Gouvernement fédéral établit un mécanisme central pour l'octroi de toutes les licences officielles et le versement de taxes, l'objectif étant d'améliorer l'économie.

22. La Somalie a continué de se constituer un bilan de réformes dans le cadre du programme de référence du Fonds monétaire international (FMI). Lors du deuxième examen du programme, en mai 2018, les autorités ont présenté des résultats satisfaisants, réaffirmant leur volonté d'appliquer des mesures de réforme dans des conditions très ardues. Le Fonds a confirmé que la Somalie avait : a) fait des progrès pour ce qui était de consolider les institutions et d'améliorer les résultats économiques ; b) rationalisé la gestion budgétaire et mobilisé notamment des recettes intérieures ; c) jeté les bases d'un développement durable du secteur financier et renforcé la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ; d) fait des progrès en vue du lancement de la nouvelle monnaie nationale. Ils ont accepté de mettre en place un troisième programme de référence du FMI couvrant la période de mai 2018 à avril 2019, en vue de maintenir la dynamique de la réforme et la stabilité macroéconomique.

III. Appui à l'entreprise de consolidation de la paix et à l'édification de l'État

A. Établissement d'un État fédéral opérationnel

1. Renforcement du fédéralisme

23. Le fédéralisme a quelque peu progressé, malgré les frictions subsistant entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés. Le 5 juin à Baidoa, durant la réunion du Conseil national de sécurité, les dirigeants du Gouvernement fédéral, des États fédérés et de l'Administration régionale de Banadir sont parvenus à un accord sur le partage des ressources naturelles, qui régit notamment la propriété, l'administration et le partage des recettes découlant du pétrole et des minerais entre le Gouvernement fédéral, les États fédérés, les districts et les producteurs.

2. Révision de la Constitution

24. Du 13 au 15 mai, la Commission électorale nationale indépendante s'est réunie à Mogadiscio avec la participation des dirigeants du Gouvernement fédéral et des représentants des États fédérés. Y ont assisté plus de 300 participants de tout le pays, de la diaspora et de la société civile, y compris d'organisations de femmes, de l'ONU et de la communauté internationale. Cela a été une occasion sans précédent d'approfondir et d'élargir la maîtrise de la révision de la Constitution, de forger un consensus autour des principes régissant le processus d'examen ouvert à tous, pris en mains par les Somaliens, et d'établir des délais. Prenant la parole devant l'assemblée, le Premier Ministre Hassan Ali Khairé a décrit l'examen constitutionnel comme une

occasion clef de promouvoir l'unité. La MANUSOM a également facilité la participation à l'assemblée des Somaliennes de la diaspora.

25. Pour tirer parti de la dynamique suscitée par l'assemblée, une retraite conjointe s'est déroulée les 4 et 5 juillet, coprésidée par le Ministre des affaires constitutionnelles et le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation. Elle a rassemblé les principales parties prenantes politiques, y compris des membres du Comité technique de négociation de la fédéralisation, afin de renforcer la coordination et d'harmoniser les tâches relatives à la mise en œuvre de la feuille de route portant sur la politique d'ouverture. Les participants à la retraite, qui a été inaugurée par le Premier Ministre, ont examiné les conséquences sur les plans législatif et constitutionnel des arrangements politiques négociés à ce jour et recensé les priorités durant les mois à venir. Par la suite, le Ministre des affaires constitutionnelles a organisé un séminaire, tenu à Nairobi du 13 au 20 août, où a été notamment abordée la question de la répartition des pouvoirs et des compétences judiciaires dans une Somalie fédérale.

3. Prévention et règlement des conflits

26. Pour aider à désamorcer les tensions entre le « Somaliland » et le Puntland à Tukaraq, mon Représentant spécial a effectué plusieurs visites à Garoowe et à Hargeisa en mai et en juillet. À Garoowe, il a eu des contacts avec le Président du Puntland, Abdiweli Mohamed Ali « Gaas », et le Vice-Président Abdihakim Abdullahi Haji Omar. À Hargeisa, il s'est entretenu avec le Président du « Somaliland », Muse Bihi Abdi, et ses ministres, afin de faciliter un accord visant à mettre fin aux hostilités.

27. Mon Représentant spécial a également coordonné les messages de la communauté internationale au « Somaliland » et dans le Puntland afin d'élaborer une proposition de cessez-le-feu en quatre points, comme suit : mettre un terme aux hostilités ; engager un dialogue entre les commandants militaires sur le terrain ; sécuriser l'accès humanitaire pour les personnes déplacées ; entamer des pourparlers au sujet de la séparation des forces et de l'échange des agents de sécurité qui sont détenus.

28. Le Président Bihi du « Somaliland » a accepté la proposition de mon Représentant spécial par écrit, tandis que le Président du Puntland, M. Gaas, qui l'avait acceptée verbalement, n'a pas souhaité s'engager plus avant sans l'assurance d'un retrait de Tukaraq des forces du « Somaliland ». Du 28 au 30 juillet, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la MANUSOM ont lancé une initiative conjointe pour faire avancer l'action de médiation. Lors d'une visite de suivi, du 7 au 9 août, une délégation conjointe de l'IGAD et de la MANUSOM a fait part aux autorités du Puntland et du « Somaliland » d'un ensemble de principes qui pourraient servir de fondement à des négociations entre les deux parties. Bien que ces dernières en aient accepté la majeure partie, les problèmes qui subsistent nécessiteront de nouveaux pourparlers et de nouvelles clarifications.

29. L'élaboration et la mise en œuvre du cadre de réconciliation nationale du Gouvernement fédéral se sont poursuivies. Le 16 mai, la MANUSOM et le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation ont coorganisé à Mogadiscio une séance spéciale sur la réconciliation, au cours de laquelle le « groupe des amis de la réconciliation » a été lancé. À la suite des résultats du colloque sur la paix et la réconciliation, qui s'est tenu en février 2018, une des principales recommandations portant création de réseaux de praticiens a été évoquée en juin par des représentants du Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, de la communauté internationale et de la société civile. Ces réseaux, qui devraient comprendre des spécialistes du règlement des conflits, des universitaires

et des experts d'autres domaines, formuleront des recommandations concrètes à l'intention des Somaliens touchés par le conflit.

4. Appui aux élections au suffrage universel

30. À sa réunion en juin, le Conseil national de sécurité s'est déclaré résolu à adopter d'ici à décembre 2018 le projet de loi électorale, qui servira de fondement juridique aux élections multipartites universelles de 2020 et de 2021. Avec l'appui de la MANUSOM, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a progressé dans la rédaction du projet de loi, où figure en bonne place la représentation des femmes.

31. Au cours de la période considérée, l'ONU a continué d'appuyer les préparatifs de la Commission électorale nationale indépendante. Du 14 au 16 mai, l'ONU a organisé un atelier sur l'enregistrement des électeurs à l'intention des membres de la Commission et de représentants du Gouvernement fédéral, afin d'aider cette dernière à prendre une décision éclairée sur la méthode d'inscription des électeurs.

32. De juin à août, des membres de la Commission électorale nationale indépendante se sont rendus dans tous les États fédérés et à Banadir afin de préparer la mise en place de bureaux infranationaux, y compris le recrutement et le déploiement du personnel. Pour ce qui est d'établir des données relatives aux électeurs, la Commission prépare également la vérification à l'échelle nationale de 1763 zones électorales, qui pourraient servir de lieux d'enregistrement des électeurs, grâce à un exercice intensif sur le terrain, qui devrait commencer au quatrième trimestre de 2018.

33. Dans le cadre du renforcement du mandat de la MANUSOM dans le domaine électoral, comme défini dans la résolution [2408 \(2018\)](#), une mission de l'ONU d'évaluation des besoins électoraux s'est déployée du 12 au 21 mai pour se rendre compte des progrès accomplis depuis la dernière mission ainsi que des préparatifs requis en vue des élections. La mission a établi que certains progrès avaient été faits mais qu'il fallait davantage de ressources pour que l'ONU puisse appuyer la Commission électorale nationale indépendante au niveau infranational.

B. Questions transversales

1. Égalité des sexes et autonomisation de la femme

34. Avec l'adoption, en mai, de la stratégie conjointe de la MANUSOM et du BANUS sur la parité des sexes et, en juin, de la stratégie de l'ONU pour la promotion de l'égalité des sexes en Somalie pour la période 2018-2020, la MANUSOM s'est engagée plus avant à faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Somalie.

35. Dans le « Somaliland », la MANUSOM s'est employée à obtenir une participation plus marquée des femmes à la vie politique, en prévision des élections législatives et locales, en mars 2019. Elle a entrepris des contacts avec les partis politiques, les ministères compétents et les commissions parlementaires, en vue de la promotion de la participation de la société civile : le 7 juin, le cabinet du « Somaliland » a accepté de garantir un minimum de 20 % des sièges à des candidates femmes.

36. Les 25 et 26 juillet, avec l'appui de l'ONU, les premières consultations au niveau des États sur le renforcement du rôle des femmes somaliennes dans la paix, la réconciliation et la prévention de l'extrémisme violent se sont tenues dans les capitales du Puntland, du Galmudug, de l'État du Sud-Ouest, du Djoubaland et du

HirChébéli, mobilisant plus de 360 dirigeantes femmes, spécialistes de la paix, artisanes et activistes. Des personnalités politiques de premier plan ont participé aux consultations et souligné l'importance de la participation des femmes à tous les processus politiques et de paix. Mon Représentant spécial s'est rendu à la réunion de Garoowe et a fait part aux dirigeantes femmes de l'attachement de l'ONU et de son appui constant.

2. Mobilisation des jeunes

37. Les activités dans le cadre de la Journée nationale de la jeunesse, commémorée le 15 mai, comprenaient un défilé de jeunes à Mogadiscio avec, en tête, le Premier Ministre, ainsi qu'un débat à l'Université nationale de Somalie avec 300 jeunes activistes, coorganisé par le Fonds des Nations Unies pour la population et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains. De plus, du 22 au 24 mai, l'AMISOM, en coopération avec le Ministère de la jeunesse et des sports et avec l'appui de la MANUSOM et de l'IGAD, a organisé au Caire une conférence internationale sur les jeunes en vue de la prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme et de la lutte contre ceux-ci, avec la participation de 30 jeunes Somaliens.

38. L'ONU a aidé le Ministère de la jeunesse et des sports du « Somaliland » à organiser le 25 juin à Hargeisa un atelier sur la politique nationale relative à la jeunesse.

C. Coordination des initiatives en faveur du développement

39. Outre la tenue du Forum de partenariat sur la Somalie en juillet, le Gouvernement fédéral a organisé un atelier sur le renforcement du dispositif d'aide au pays, le Mécanisme pour le développement et la reconstruction de la Somalie, afin qu'il assume un rôle stratégique plus important dans la coordination de l'assistance internationale à l'exécution du plan national de développement, et veille à ce que les partenaires de développement utilisent les systèmes multilatéraux établis pour canaliser l'appui. Ils sont parvenus à un consensus sur l'importance d'employer les structures d'aide du Mécanisme, de continuer à mettre en œuvre le cadre de responsabilité mutuelle adopté en décembre 2017 et de recourir à un plan relatif à « l'utilisation des systèmes en place dans les pays », qui encourage les partenaires internationaux du développement à canaliser les fonds au moyen des systèmes financiers de la Somalie.

IV. Solution globale pour la sécurité

A. Coordination internationale et planification de la transition

40. Lors de la réunion de haut niveau sur la sécurité en Somalie tenue le 2 mai à Bruxelles, le Gouvernement fédéral et les États fédérés ont présenté le plan de transition aux partenaires internationaux qui ont pleinement souscrit à son orientation stratégique. Il s'agirait par la suite d'arrêter dans le détail la planification de tous les volets de la solution globale, le but étant de mettre en route la transition dans les premiers lieux prioritaires, dont le stade de Mogadiscio et le principal itinéraire de ravitaillement entre Mogadiscio et Baidoa. On a également entrepris de doter les lieux prioritaires des capacités institutionnelles nécessitées par l'architecture de sécurité nationale, comme première étape préalable à son déploiement sur toute l'étendue du pays. Le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation et l'Administration régionale de Banadir ont arrêté un plan de transition s'agissant du stade de Mogadiscio. Mesurant la contribution décisive que les activités sportives et

culturelles apportent s'agissant de cimenter la cohésion sociale, l'Union européenne, agissant par l'intermédiaire de la Fondation nordique d'appui international, installera des panneaux d'éclairage solaire, remettra en état les locaux et offrira des équipements sportifs. Elle viendra, par l'intermédiaire de l'Organisation internationale pour les migrations, accompagner l'entreprise de transition concernant le principal itinéraire de ravitaillement entre Mogadiscio et Baidoa, en concourant à la stabilisation initiale préalable à toutes activités de développement économique à long terme.

41. Dans le communiqué publié à l'issue de sa réunion de juin, le Conseil de sécurité nationale a mis l'accent sur le caractère global du plan de transition et demandé de renforcer les bureaux de sécurité régionaux, le but étant d'aider à décentraliser la planification de l'exécution de la transition. Le 3 juillet, le Mécanisme pour le développement et la reconstruction de la Somalie a approuvé un programme conjoint des Nations Unies de réforme de la gouvernance du secteur de la sécurité comme projet en réserve qui viendrait aider à donner aux diverses institutions de sécurité, y compris les bureaux de sécurité régionaux, les moyens de leur mission.

42. Lors du Forum de partenariat sur la Somalie tenu en juillet, le Gouvernement fédéral a demandé aux partenaires internationaux de coordonner leur appui au plan de transition. Ces derniers se sont engagés à tenir le cap tout en reconnaissant qu'il faudra encore plus de temps pour opérer certaines réformes d'ordre institutionnel. Ils ont instamment prié le Gouvernement fédéral d'aller de l'avant et de planifier dans le détail, d'ici à décembre 2018, la première phase d'exécution du plan de transition en faisant appel aux conseils de sécurité régionaux.

B. Volets de la solution globale pour la sécurité

1. Volet n° 1 : Donner à l'AMISOM les moyens de ses opérations et de gagner en efficacité

43. Au cours de la période considérée, le chef du BANUS a séjourné dans les capitales des pays fournisseurs de contingents, sauf Djibouti, dans le but d'entretenir, en exécution d'une stratégie de proximité, les ministères des affaires étrangères et de la défense desdits pays des exigences du soutien logistique du BANUS à l'AMISOM. Souscrivant pleinement au plan de transition, ces pays ont redit qu'il devait tendre à donner à l'Armée nationale somalienne les moyens de ne pas laisser remettre en cause les acquis de sécurité.

44. En exécution du plan de transition, on se prépare à réinstaller 545 personnels de l'AMISOM du stade de Mogadiscio à Al-Jazeera II, avant de confier le stade aux forces de sécurité somaliennes. Le BANUS remettra en état les installations d'Al-Jazeera II et aidera à y acheminer matériels et équipements.

45. L'Union africaine ayant tenu le 30 mai à Addis-Abeba une réunion avec des représentants du BANUS et du Kenya pour discuter de l'offre faite par le Kenya de trois hélicoptères de transport militaires, les participants ont convenu que l'Union africaine et l'ONU devaient faire conjointement l'évaluation des besoins dans le domaine de l'aviation en Somalie, le but étant de dresser un état des besoins par unité en ce domaine.

46. Le BANUS continue d'être sérieusement contrarié dans sa mission, car l'AMISOM n'utilise guère les principaux itinéraires de ravitaillement existants. Pour acheminer des vivres essentiels aux postes avancés de l'AMISOM, le BANUS doit ainsi mettre à contribution ses hélicoptères et péniches.

47. Le BANUS entreprend toujours de mettre en place les unités de soutien opérationnelles, l'objectif étant d'affecter au total 280 véhicules blindés de transport de troupes pour aider notamment l'AMISOM à ouvrir les principaux itinéraires de ravitaillement dans tous les secteurs. Le BANUS a livré plus de la moitié de ces blindés grâce au concours de partenaires, la procédure d'achat suivant son cours en ce qui concerne le reste.

48. Tous les pays contributeurs de contingents et de forces de police ont signé le Mémorandum d'accord tripartite aux fins du remboursement du matériel perdu dans des hostilités, sauf Djibouti et la Sierra Leone qui en négocient les clauses avec le Siège de l'ONU. Les demandes de remboursement pour perte de matériel présentées par l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda sont en cours d'examen au Siège.

49. Le BANUS a continué d'apporter un soutien logistique à l'Armée nationale somalienne. Toutefois, au 22 août, le Fonds d'affectation spéciale de l'Armée nationale affichait un solde de 1,2 million de dollars, qui ne lui permettrait de s'assurer un appui logistique que jusqu'en septembre. On réfléchit avec les États Membres à toutes solutions de nature à permettre de combler le déficit de financement. De même, le Fonds d'affectation spéciale d'appui à l'AMISOM affichait un solde non engagé d'à peine 4,9 millions de dollars.

50. Le Service de la lutte antimines de l'ONU a formé 4 585 hommes de la MANUSOM aux techniques de détection, de neutralisation et d'enlèvement d'engins explosifs improvisés. Il a mis à la disposition de l'AMISOM des équipes cynophiles de détection d'explosifs pour inspecter véhicules, bagages et infrastructures clés. Au total, 12 des 14 engins explosifs improvisés détectés le long des principaux itinéraires de ravitaillement ont été détruits par des équipes de l'AMISOM formées par le Service de la lutte antimines.

51. L'Union africaine et l'ONU ont procédé du 10 au 19 mai à un examen conjoint de l'AMISOM, l'objectif en étant de déterminer la manière dont il conviendrait de reconfigurer la Mission au service de l'appui au plan de transition. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine ayant examiné les conclusions et recommandations de l'examen conjoint à sa sept cent quatre-vingt-deuxième réunion le 27 juin, le Conseil de sécurité adoptera le 30 juillet la résolution [2431 \(2018\)](#), par laquelle il a décidé d'autoriser la prorogation du mandat de l'AMISOM jusqu'au 31 mai 2019 et demandé à l'Union africaine et à l'ONU de mener une évaluation conjointe de l'état de préparation opérationnelle de l'AMISOM ; entamée le 17 août 2018, cette évaluation devrait s'achever à la mi-septembre, devant être suivie en principe peu de temps après d'un examen du concept d'opérations de l'AMISOM.

2. Volet n° 2 : Renforcer les institutions somaliennes chargées de la sécurité

52. La réforme de l'Armée nationale somalienne suit son cours, le Gouvernement fédéral ayant continué de mettre en œuvre les recommandations issues de l'évaluation conjointe de l'état de préparation opérationnelle. Achevée dans le Galmudug, cette évaluation est en cours dans le Djoubaland et l'État du Sud-Ouest, devant commencer dans le Puntland à la mi-septembre. L'équipe intégrée du BANUS et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) chargée de la réforme du secteur de la sécurité a aidé la commission de la défense du Parlement à examiner le texte d'un projet de loi portant pensions et indemnités des membres des forces armées somaliennes en application des prescriptions de l'architecture de sécurité nationale et du plan de transition.

53. La MANUSOM et le PNUD ont continué d'aider la conférence des ministres de la sécurité intérieure, le conseil des commissaires de police et le comité technique conjoint à mettre en œuvre le nouveau modèle de police. Une équipe de rédaction

constituée de représentants de la Police somalienne et du Ministère fédéral de la sécurité intérieure a été chargée d'arrêter un plan de police fédéral. Le programme de police conjointe a été lancé le 11 juin en exécution du nouveau modèle de police. Doté d'un budget de 42 millions de dollars pour quatre ans, le programme, qui fera intervenir tous les principaux donateurs dans le secteur de la police, permettra de renforcer la coordination de l'appui international.

54. La MANUSOM et le PNUD ont arrêté un programme conjoint de consolidation de l'état de droit censé venir appuyer le cadre général du plan de développement national du « Somaliland » pour la période 2017-2021. Pendant sa première phase, le programme accompagnera la police communautaire, la formation aux droits de l'homme et à la protection contre les actes de violence sexuelle et sexiste, l'institution d'un régime de libération conditionnelle et la sensibilisation des agents de police aux dispositions de la nouvelle loi relative à la police du « Somaliland ».

55. Le Mécanisme pour le développement et la reconstruction de la Somalie a approuvé les programmes conjoints relatifs à la justice, aux services d'administration pénitentiaire et à la gouvernance du secteur de la sécurité pour la période 2018-2020 les 23 mai et 3 juillet respectivement. Le Conseil de sécurité nationale approuvera en principe à sa prochaine réunion les éléments techniques du modèle de justice et d'administration pénitentiaire. Néanmoins, le Gouvernement fédéral et les États fédérés ont poursuivi leurs consultations, le but étant d'aider à arrêter des plans aux fins de la mise en œuvre du modèle de justice et d'administration pénitentiaire aux niveaux fédéral et des États fédérés.

56. Le 27 mai, le Président a démis de ses fonctions le Président de la Cour suprême, les présidents du tribunal régional et de la cour d'appel du Banadir ayant été remplacés le 19 juillet.

57. Un atelier de planification stratégique organisé par l'équipe intégrée MANUSOM-PNUD de réforme du secteur de la sécurité à l'intention du personnel du Bureau de la sécurité nationale a été l'occasion d'arrêter les modalités de la fourniture d'un appui aux fins de la création d'institutions et du renforcement des capacités dans le contexte du programme de gouvernance du secteur de la sécurité de l'ONU.

58. Le Service de la lutte antimines a de nouveau affecté des agents de liaison communautaire dans 67 villages situés dans des districts repris dans les régions méridionale et centrale avec pour mission de dispenser une formation à la gestion des risques liés aux engins explosifs. Ces agents ont organisé 368 séances de formation à l'intention de 6 069 bénéficiaires, cependant que des équipes de nettoyage civiles formées par le Service de la lutte antimines ont détruit en toute sécurité 141 éléments de munitions non explosés et désamorcé 568 engins explosifs.

3. Volet n° 3 : Relèvement à l'échelle locale et consolidation de l'autorité et de la responsabilité de l'État

59. Lors de la réunion de haut niveau sur la Somalie tenue à Bruxelles le 2 mai, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a proposé d'arrêter un modèle de transition local pour les zones prioritaires de l'État du Sud-Ouest et la région de Banadir, soulignant combien il était important pour le Gouvernement fédéral de dégager, après analyse, des actions de stabilisation réalistes, stratégiquement ordonnées à l'occasion de ses opérations militaires, pour s'assurer le concours des populations locales et pourvoir à la prestation de services publics. Sous la direction du Ministère et avec le concours de l'ONU, il a été décidé d'entamer les préparatifs dans les districts aux mains de l'administration de l'État du Sud-Ouest avant toutes opérations militaires. Il s'agirait notamment de ménager des voies

d'accès et la libre circulation des personnes, d'étendre la présence effective de l'État et d'œuvrer à cimenter la cohésion sociale et la réconciliation et de renforcer les activités de recherche, d'analyse et de communication stratégique.

60. En mai, les Ministères de l'intérieur du HirChébéli, de Galmudug, du Djoubaland et de l'État du Sud-Ouest ont arrêté une ébauche de plans de stabilisation d'État destinés à leurs zones prioritaires respectives.

4. Volet n° 4 : Prévenir et combattre l'extrémisme violent

61. Le Bureau national de coordination de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ayant été institué au sein de la Primature, le coordonnateur national chargé de cette mission, aidé en cela par la MANUSOM et la communauté internationale, a dégagé les principales priorités du Bureau pour l'avenir, à savoir notamment définir un plan d'application des régimes juridiques internationaux, dont la Stratégie antiterroriste mondiale et les instruments internationaux de lutte antiterroriste, définir une méthode de dialogue avec la société civile, le secteur privé et la diaspora, et arrêter un plan de communication pour faire échec à la radicalisation et au recrutement.

62. L'ONU a mis au point un programme complet d'appui approuvé le 3 juillet par le Mécanisme pour le développement et la reconstruction de la Somalie qui tend à donner à la Somalie les moyens de mettre en œuvre sa stratégie nationale de prévention et de répression de l'extrémisme violent et les résolutions des organes de l'ONU sur la question. Première mission investie d'un mandat précis de prévention et de répression de l'extrémisme violent, la MANUSOM a participé les 28 et 29 juin, à New York, à la Conférence de haut niveau des Nations Unies réunissant les chefs d'organismes antiterroristes des États Membres, soulignant à cette occasion combien il importait d'envisager la sécurité humaine en Somalie dans une optique globale et durable.

63. La MANUSOM continue d'aider le Gouvernement fédéral à mettre en œuvre le programme national d'accueil et de traitement des combattants désengagés, notamment en créant et en accompagnant des mécanismes de coordination entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés à Baidoa et Kismayo. Au cours de la période considérée, les trois centres de réadaptation de déserteurs à faible risque des Chabab a accueilli 69 déserteurs à Mogadiscio, 110 à Baidoa et 122 Kismayo.

V. Droits de l'homme et protection

A. Droits de l'homme

64. Pendant la période considérée, on a dénombré 373 victimes civiles, dont 196 imputées aux Chabab (soit 52 %), 3 aux forces internationales autres que l'AMISOM, 90 aux forces de sécurité d'État et 54 aux milices claniques.

65. Trois frappes aériennes d'aéronefs non identifiés ont fait un mort et quatre blessés parmi les civils dans le Djoubaland. Quatre personnes condamnées à mort ont été exécutées dans le Djoubaland, 20 condamnations à la peine capitale ayant été prononcées (10 dans le Puntland, 4 dans le Djoubaland, 3 à Banadir et 2 dans l'État du Sud-Ouest), ce qui représente une hausse sensible par rapport à la dernière période considérée.

66. Soixante-six individus ont été arrêtés du chef d'allégations concernant la liberté d'expression et de réunion, dont trois journalistes, un militant de la société civile dans le Puntland et un notable de clan dans le « Somaliland ». Trois stations de télévision et un organe de presse ont été frappés d'interdiction, une station de télévision

demeurant sous le coup d'une suspension dans le « Somaliland ». Fait positif, deux organes de presse se sont vu restituer leurs licences précédemment révoquées dans le « Somaliland » et une poète condamnée à trois ans d'emprisonnement à Hargeisa a été remise en liberté ayant bénéficié d'une grâce présidentielle.

B. Respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

67. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et la MANUSOM ont concouru à permettre à 20 instructeurs de l'Armée nationale somalienne formés par la MANUSOM d'animer des séances d'information consacrées au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire à l'intention de 2 697 soldats de l'Armée nationale somalienne admis à percevoir des soldes dans le secteur 3 (État du Sud-Ouest). L'UNOPS a mis à jour les profils biométriques des intéressés par le jeu des mesures d'atténuation résultant de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme. La MANUSOM a organisé avec les entités des Nations Unies qui apportent un soutien aux forces de sécurité non onusiennes une table ronde consacrée à l'intégration de ladite politique dans les volets de la solution globale pour la sécurité. Les participants ont convenu de préconiser d'ériger la politique en question en élément autonome de la solution globale. Le groupe de travail conjoint AMISOM-ONU sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme a examiné lors d'une réunion l'état de mise en œuvre des mesures d'atténuation concernant l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes. Des réunions de planification de la transition ont été organisées en coordination avec l'AMISOM en vue notamment d'examiner comment intégrer les mesures visant à assurer le respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans les opérations conjointes de l'Armée nationale somalienne et de l'AMISOM. En application des obligations que lui impose la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, le Service de la lutte antimines a tenu une séance d'information sur le sujet à l'intention des membres de son personnel et a examiné comment appliquer ladite politique dans le cadre de l'appui qu'il apporte à l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes.

C. Les enfants en période de conflit armé

68. Au cours de la période considérée, l'équipe spéciale de surveillance et d'information a constaté 1426 cas de violations graves sur la personne de 1239 enfants, dont 168 filles, ces violations consistant dans le recrutement ou l'emploi de 723 enfants, 207 victimes parmi les enfants, l'enlèvement de 400 autres et des actes de viol ou autres agressions sexuels sur la personne de 79 enfants. Elle a également constaté huit attaques contre des écoles, une contre un hôpital et sept cas d'entrave à la livraison d'aide humanitaire.

69. Au total, 31 532 personnes, dont 16 610 enfants, parmi lesquels 8 033 filles, ont bénéficié de services de protection mis en place avec le concours du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, y compris des services de soutien psychosocial. Au total 817 enfants, dont 96 filles, précédemment associés à des groupes ou forces armés ont été admis à bénéficier de programmes de réintégration.

D. Prévention des violences sexuelles

70. La violence sexiste reste une problématique de protection majeure, les victimes étant dans plus de 80 % des cas constatés des personnes déplacées et 96 % des

rescapés de cette violence étant des femmes et des filles. Au 15 août, 40 cas de violence sexiste en temps de conflit, mettant en cause des éléments de l'Armée nationale somalienne, des Forces de sécurité régionales, des milices claniques et des Chabab, avaient été dénombrés au cours de la période considérée. On retiendra que le Gouvernement fédéral a approuvé le 30 mai en conseil des ministres le projet de loi portant répression des infractions sexuelles, la MANUSOM ayant collaboré étroitement avec ses interlocuteurs gouvernementaux et la société civile à en arrêter le texte.

VI. Situation humanitaire

71. Contrairement aux sombres prévisions météorologiques d'une pluviométrie inférieure à la moyenne pendant l'hivernage du Gu, une pluviométrie record de 50 ans est venue permettre à la Somalie de sortir d'une longue sécheresse. Elle a cependant entraîné, partout dans le centre et le sud du pays des crues soudaines de cours d'eaux et inondations, dont ont souffert 830 000 personnes, 300 000 desquelles ont dû se déplacer temporairement.

72. Le 21 mai, l'ouragan Sagar viendra encore mettre en péril 228 000 habitants dans le nord du pays où l'impasse armée entre le « Somaliland » et le Puntland dans la région du Sool avait provoqué le déplacement de milliers de personnes avant l'arrivée de l'ouragan. L'ouragan Sagar qui a frappé l'ouest du « Somaliland » a fait plus de 70 morts, causé le déplacement d'environ 170 000 personnes, la perte de milliers de têtes de bétail et des dégâts agricoles et matériels considérables. Appuyé en cela par les organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et la communauté internationale, le « Somaliland » a mis ses moyens d'intervention d'urgence au service de la fourniture de secours d'urgence aux zones sinistrées.

73. D'après les dernières projections, la situation sur le plan de la sécurité alimentaire semble devoir s'améliorer dans les zones ravagées par la sécheresse de 2016-2017 et ce à la faveur de la pluviométrie plus que moyenne enregistrée pendant l'hivernage du Gu (d'avril à juin) à laquelle viendra s'ajouter une intervention humanitaire d'envergure. Les besoins d'aide humanitaire restent cependant critiques. En effet, environ 5,4 millions de personnes, dont 2,8 millions d'enfants, ont besoin d'assistance, 2,5 millions d'entre ces derniers de toute urgence. Les partenaires fournissent des vivres de secours à plus de 2 millions de personnes par mois. Plus de 1,2 million d'enfants souffriraient de malnutrition en 2018. Sur l'année 2018, les partenaires à vocation nutritionniste ont traité jusqu'à présent plus de 140 000 cas de malnutrition grave, soit environ 41 % de leur objectif annuel.

74. Au 15 août, on signalait plus de 6 000 cas de diarrhée aqueuse aiguë et de choléra, 8 260 cas de paludisme et environ 6 330 cas de rougeole, encore que les cas de choléra et de rougeole soient nettement moins nombreux que l'an dernier, grâce aux campagnes de vaccination menées en 2017 et 2018. Les partenaires du groupe de santé ont effectué plus de 1,8 million de consultations entre janvier et juillet. Des campagnes de vaccination contre la tuberculose, le tétanos et la rougeole sont en cours.

75. Il y aurait environ 2,6 millions de déplacés, ceux-ci représentant près de la moitié des personnes dans le besoin qui, pour l'essentiel, ne comptent que sur l'aide pour survivre. Régler durablement le problème des déplacements reste la priorité. On continue de voir en 2018 se multiplier les expulsions forcées de déplacés, dont environ 205 000 individus en auraient été victimes à la date de la mi-août, ce chiffre dépassant celui de 200 000 signalé pour toute l'année 2017.

76. L'accès à plusieurs zones continue de faire problème à cause de l'insécurité, des entraves bureaucratiques et administratives et de la logistique embryonnaire. Les pluies du Gur sont en outre venues compliquer encore les choses, surtout dans les zones de cours d'eaux du HirChébéli et du Djoubaland. Un hélicoptère a été spécialement mis en service pour désenclaver les zones sous les eaux.

77. Les moyens d'intervention humanitaire sont limités. Pour pallier ce manque, on a lancé en mai un plan d'intervention face aux inondations, l'objectif étant de mobiliser 80 millions de dollars. Ce plan viendrait permettre de mettre à profit l'humidité actuelle pour régler le problème de l'insécurité alimentaire aggravée par la longue sécheresse. Le Fonds central d'intervention d'urgence et le Fonds somalien de secours humanitaire ont permis de mettre rapidement en route l'entreprise de lutte contre la sécheresse dans le nord et les inondations dans le sud et le centre du pays.

VII. Présence des Nations Unies en Somalie

78. Les entités des Nations Unies restent présentes à Baidoa, Beledweyne, Boosaaso, Dhooble, Doolow, Gaalkacyo, Garoowe, Hargeisa, Kismayo et Mogadiscio. La MANUSOM et le BANUS ont négocié un bail foncier avec l'Administration du Galmudug dans le but d'installer un bureau intégré des Nations Unies à Dhuusamarreeb. En attendant, ils ont convenu d'ouvrir à titre temporaire un bureau dans le complexe gouvernemental de Dhussamarreeb pour permettre le déploiement rapide des personnels de la MANUSOM. Cette dernière a entrepris depuis juillet de déménager par étapes ses services de Beledweyne à Jawhar, ayant reçu pour mandat d'entretenir une présence dans la capitale de tous les États fédérés. Au 29 août, 152 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 75 agents nationaux étaient affectés en divers lieux dans le pays.

79. L'intégration du bureau de la MANUSOM en « Somaliland » et du Bureau de coordination régionale de Hargeisa s'est faite le 1^{er} juin, le nouveau bureau étant sis dans le complexe des Nations Unies, ce qui vient traduire encore dans les faits le principe d'une « Seule ONU » en « Somaliland ».

VIII. Observations

80. Le Gouvernement fédéral reste partisan d'un programme positif auquel la communauté internationale devrait apporter son adhésion et son soutien. Il subsiste cependant maints risques, dont l'extrémisme violent, les conflits armés, les remous politiques, les répercussions de différends dans l'ensemble de la région de la mer Rouge et le spectre de nouvelles crises humanitaires. Toute tentative pour surmonter ces problèmes doit tendre avant tout à améliorer le sort des personnes et à cet égard il est impérieux que les parties prenantes somaliennes fassent preuve d'unité pour continuer de s'assurer le concours de la communauté internationale. J'attends des entités des Nations Unies sur le terrain qu'elles œuvrent de concert avec tous les partenaires à voir s'instaurer la confiance entre toutes les parties prenantes.

81. Dans mon dernier rapport, j'ai dit la préoccupation que m'inspiraient les incidences de la crise concernant la personne du Président de l'Assemblée du peuple du Parlement fédéral sur l'évolution générale de la situation politique dans le pays. Je me félicite de ce que cette crise ait trouvé une issue en mai, un nouveau Président ayant été élu et installé dans la paix. J'exhorte le Parlement fédéral à arrêter sans tarder un plan de travail qui lui permette d'adopter les textes essentiels pour asseoir le fédéralisme, parachever la révision de la Constitution et préparer les échéances électorales de 2020 et de 2021. Je me félicite de constater que l'on avance vers

plusieurs tournants majeurs, notamment de voir conclure les premiers accords touchant le modèle électoral et le partage des ressources naturelles lors de la réunion du Conseil de sécurité nationale qui s'est tenue du 3 au 5 juin. C'est le lieu pour moi de rendre hommage aux dirigeants du Gouvernement fédéral, des États fédérés et de l'Administration régionale de Banadir et de les exhorter à rester fidèles à l'engagement qu'ils ont pris de surmonter leurs divergences pour définir ensemble le système fédéral somalien. Je salue la Commission technique de négociation de la fédéralisation en ce qu'elle a concouru à éclairer les débats sur ce sujet.

82. Je me félicite de l'issue de la réunion de haut niveau sur la sécurité en Somalie tenue le 2 mai et du Forum de partenariat sur la Somalie tenu les 16 et 17 juillet. Les partenaires internationaux ont exprimé leur ferme volonté d'accompagner la quête de paix et de prospérité, chacun devant assumer sa part de responsabilité dans cette entreprise. C'est là l'esprit qui doit présider à notre action tendue vers des objectifs clairs et concrets, spécialement ceux découlant du Programme de référence du FMI, de la feuille de route politique du Gouvernement fédéral, de l'architecture de sécurité nationale et du plan de transition et ce, d'ici le prochain Forum qui se tiendra en décembre. Il est indispensable de voir arrêter et adopter le projet de loi électorale pour baliser le terrain en prévision d'élections pluralistes en 2020. Pour aller véritablement de l'avant dans le sens de la réalisation des objectifs en question, il faudra également :

- a) officialiser le statut des États fédérés ;
- b) définir le mode de répartition des pouvoirs, les relations entre Gouvernement fédéral et États fédérés, le partage des ressources et le fédéralisme budgétaire à la faveur de la révision de la Constitution ;
- c) accélérer la mise en œuvre de l'architecture de sécurité nationale ;
- d) mettre au point le modèle fédéral de justice et d'administration pénitentiaire.

Il s'agit avant tout pour le Parlement de reprendre ses travaux et d'organiser son programme législatif autour d'un ensemble de priorités clairement définies.

83. Je demeure préoccupé par les effets déstabilisateurs des tensions dans l'ensemble de la région de la mer Rouge. J'engage toutes les parties prenantes, y compris les partenaires internationaux de la Somalie, à aider dans un esprit constructif à bâtir un système et des institutions fédéraux dans le respect des engagements souscrits par les uns et les autres lors du Forum de partenariat sur la Somalie.

84. Cependant, dynamique régionale positive qui s'est dégagée ces derniers mois dans la Corne de l'Afrique et ses probables incidences sur la paix et la stabilité dans la région sont un motif d'encouragement. L'engagement pris par le Président somalien et le Premier Ministre éthiopien d'améliorer les relations bilatérales entre leurs pays est un important fait nouveau. Je me félicite également de la visite que le Président somalien a effectuée en Érythrée, dans l'espoir que l'annonce faite par les deux pays d'établir des relations diplomatiques entre eux viendra susciter des partenariats dans une région longtemps traversée par la méfiance et les conflits. Je lance un appel à la Somalie et à ses voisins pour qu'ils améliorent encore les relations entre eux, notamment dans le cadre de l'Autorité internationale pour le développement (IGAD), dans les domaines de l'économie, du développement, des investissements et de la sécurité dans l'intérêt de chacun.

85. Je suis profondément préoccupé par le face à face armé entre forces et milices du Puntland et du « Somaliland » non loin de Tukaraq, qui a dégénéré en conflit armé ouvert. Tous accrochages à l'arme lourde font le jeu des extrémistes violents, engloutissent les maigres ressources nécessaires pour répondre aux besoins essentiels des populations et provoquent des déplacements massifs de civils qui souffrent gravement déjà d'une sérieuse crise humanitaire. Les dirigeants politiques doivent donner l'exemple en réglant tous différends par le dialogue. Je soutiens pleinement mon Représentant spécial dans les efforts qu'il fait, de même que l'initiative de médiation conjointe IGAD-MANUSOM, et engage tous les acteurs à faciliter les

efforts de médiation en vue d'un règlement négocié et à continuer de s'abstenir de combattre. J'encourage vivement par ailleurs la Somalie et le « Somaliland » à reprendre les pourparlers sur les questions en suspens comme le contrôle de l'espace aérien, l'aide au développement, les frontières et la réconciliation à long terme.

86. J'invite instamment les dirigeants de la Somalie à mettre en place sans tarder l'architecture de sécurité nationale, en particulier à procéder à l'intégration des forces régionales dans les rangs de la Police nationale et de l'Armée nationale somalienne, à définir les rôles et responsabilités des divers services de sécurité fédéraux et régionaux et à préciser davantage les principes gouvernant le commandement et le contrôle, la taille, la répartition et le financement des entités du secteur de la sécurité. L'institution par le Forum de partenariat sur la Somalie d'un système de suivi financier du secteur de la sécurité, est une initiative bienvenue, qui constitue un préalable s'agissant de donner aux Somaliens les moyens d'assumer la mission de la sécurité et de mieux assurer la protection des citoyens.

87. J'engage également le Gouvernement fédéral et les États fédérés à mettre plus rapidement en œuvre le plan de transition en associant toutes les parties, y compris tous les partenaires. Je demande aux États Membres d'apporter leur concours à cette entreprise et à toutes les parties d'assurer la protection des civils et de faire respecter le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire. Les mois qui viennent seront décisifs pour l'exécution de la première phase du plan de transition qui exigera de tous les intervenants qu'ils agissent dans la concertation.

88. Je me félicite de ce que le Conseil de sécurité ait adopté la résolution [2431 \(2018\)](#) par laquelle il est venu proroger le mandat de l'AMISOM jusqu'au 31 mai 2019 et a autorisé l'AMISOM à reconfigurer la Mission pour aider effectivement à mettre en œuvre le plan de transition et soutenir les institutions et forces de sécurité somaliennes en balbutiements. Ces dernières doivent pouvoir compter sur un financement plus prévisible de la part de la communauté et sur le concours de catalyseurs et multiplicateurs de force dans l'exercice de leur mission tout en étant plus strictement astreintes au principe de responsabilité.

89. Je reste préoccupé par l'ampleur de la corruption et l'opacité des transactions financières dans la vie économique et politique somalienne. Les progrès enregistrés dans le domaine de la gestion des finances publiques et de la gouvernance financière sont un motif d'encouragement ainsi que l'intention affichée par le Premier Ministre de faire avancer le programme de lutte contre la corruption. J'exhorte le Gouvernement fédéral à consolider ces acquis en arrêtant des objectifs, des mesures pratiques et des repères mesurables, le but étant d'asseoir les principes de transparence et de responsabilité dans les secteurs clefs, ayant trait par exemple aux droits de propriété, aux marchés publics, y compris dans le secteur de la sécurité ou à la conduite des affaires politiques et aux attentes des députés.

90. Je suis gravement préoccupé par les attaques perpétrées récemment par des éléments des Chabab et de l'EIIL. Celles perpétrées contre des ministères clefs dans Mogadiscio tendent manifestement à remettre en cause les acquis de la quête de paix et de stabilité en Somalie. Les Somaliens et les autorités gouvernementales demeurent imperturbables face à ces actes et l'ONU entend rester à leurs côtés, continuant d'aider ces ministères à reprendre immédiatement le cours normal de leurs activités et en renforcer leur sécurité. Pour réduire la menace et la capacité de nuisance des Chabab, il s'agira de mettre en place dans Mogadiscio et partout ailleurs dans le pays l'architecture de sécurité nationale assortie de dispositifs bien définis de commandement et de contrôle et de paie des agents des forces de sécurité et, ce qui est tout aussi important, de cultiver la confiance et une école de responsabilité entre autorités gouvernementales, forces de sécurité et population civile.

91. Je me félicite de ce que les membres du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée aient séjourné à Mogadiscio le 8 mai et aient notamment abordé la question de la gestion des armes et des munitions. J'engage le Gouvernement fédéral à approuver le texte du projet de loi relative aux armes et munitions à l'étude.

92. Le grand nombre d'enfants enrôlés de force par les Chabab reste un motif d'inquiétude. Il faut renforcer d'urgence l'arsenal juridique de la lutte antiterroriste et de prévention et de répression de l'extrémisme violent et aider à réintégrer les jeunes combattants désengagés et les jeunes à risque dans leurs collectivités d'origine pour les empêcher de regagner les rangs du groupe. Les femmes peuvent également aider grandement à convaincre les éléments des Chabab de s'en éloigner volontairement.

93. Un examen indépendant général du BANUS en cours censé permettre de déterminer les conditions de son succès viendra éclairer le dialogue stratégique avec les États Membres au sujet de l'efficacité du Bureau. Cet examen s'intéressera aux questions de gestion et d'appui à la mission tout en cherchant à voir comment concilier les exigences en présence de clients différents, revoir les rapports hiérarchiques, définir la stratégie de sortie convenable et définir des meilleurs modèles de mesure de la performance. Il examinera en quoi le Bureau contribuera à concrétiser la vision stratégique intégrée de mon Représentant spécial en Somalie. Je suis par ailleurs préoccupé par le niveau de financement des fonds d'affectation spéciale pour l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne et j'invite les États Membres à envisager de verser des contributions à l'un et l'autre fonds.

94. Venant obérer ses moyens, le fait pour le BANUS de devoir recourir indûment à des livraisons par voie aérienne ne saurait durer. C'est pourquoi j'encourage les contingents à se donner pour priorité d'ouvrir et d'emprunter les principales voies de ravitaillement, singulièrement celles qui sont essentielles pour permettre d'améliorer les conditions d'intervention humanitaire, y compris pour acheminer des biens essentiels pour répondre aux besoins essentiels des civils et celles qui sont indispensables pour assurer le soutien logistique de l'AMISOM.

95. Je constate avec préoccupation que le conflit continue de faire de nombreuses victimes parmi les civils. Je demeure également extrêmement préoccupé par l'ampleur des cas d'atteintes et d'agressions sexuelles sur la personne de filles et de femmes ainsi que par la persistance des mutilations génitales féminines. Je me félicite de ce que le Gouvernement fédéral ait approuvé en conseil des ministres le texte du projet de loi portant répression des infractions sexuelles, qui vient marquer un tournant dans la protection des femmes somaliennes, et j'invite le Parlement à adopter rapidement cette loi. Par ailleurs, je reste préoccupé par le fait que la violence sexuelle liée au conflit continue d'être le lot des femmes et des filles, notamment celles qui vivent dans les camps de déplacés, et j'engage le Gouvernement fédéral et ses partenaires à multiplier et mettre rapidement en œuvre des mesures de prévention, le but étant de permettre aux femmes et filles somaliennes de vivre en toute sécurité et dignité. J'exhorte enfin les forces de sécurité somaliennes à unir leurs efforts et à jouer un rôle de premier plan dans la protection des civils.

96. La Somalie continue de subir de plein fouet les effets des aléas climatiques. La sécheresse sans précédent résultant de quatre mauvaises saisons des pluies d'affilée a causé le déplacement d'environ 1,6 million de personnes depuis le début de l'année 2017, chassées des zones rurales vers les centres urbains. De 2005 à ce jour, le pays a vu plus que tripler le nombre des déplacés et on en dénombre 2,6 millions à l'heure actuelle, ce qui montre que fort peu nombreux sont ceux d'entre eux qui ont regagné leur localité d'origine. Affranchie de la sécheresse par une pluviométrie record enregistrée en 2018, la Somalie a aussitôt vu les inondations mettre à nu d'autres

faiblesses dont elle souffre. La crise aiguë de 2017 et les soudaines situations d'urgence de 2018 appellent des interventions à long terme propres à permettre de venir à bout des facteurs qui aggravent la vulnérabilité chronique du pays. Le nouveau cadre pour la résilience et le relèvement de la Somalie est censé permettre au pays de se donner les moyens de gagner en résilience et de se prémunir durablement contre les aléas climatiques. On estime qu'il lui faudra disposer d'une enveloppe de 810 millions de dollars étalés sur une période de trois à cinq ans pour opérer les interventions hautement prioritaires et préparer la Somalie à réaliser les Objectifs de développement durable. Le plan d'intervention humanitaire de la Somalie reste quant à lui sérieusement sous-financé à hauteur de 36,5 % seulement, le pays ayant besoin d'urgence de moyens pour faire face au reste de l'année.

97. Je remercie l'Union africaine, l'AMISOM, l'IGAD, l'Union européenne, les États Membres, les organisations non gouvernementales et les autres partenaires de développement du soutien qu'ils apportent à l'entreprise de consolidation de la paix et d'édification de l'État en Somalie. Force nous est de continuer de renforcer notre partenariat à cette fin. Je rends hommage aux troupes de l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes pour leur bravoure et les sacrifices qu'elles continuent de consentir en Somalie.

98. Je tiens à rendre hommage à Michael Keating, mon Représentant spécial, à mes deux Représentants spéciaux adjoints et aux membres du personnel de la MANUSOM, au chef du BANUS et au personnel de l'ONU ainsi qu'aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Somalie pour le travail ardu qu'ils continuent d'y accomplir dans des conditions très difficiles.

Annexe



Map No. 3690 Rev. 10 UNITED NATIONS
December 2011

Department of Field Support
Cartographic Section